

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Radiographie (prise et développement)	Rayonnements X	Certaine	Exposition possible lors de la prise de clichés.
	<i>Hydroquinone</i>	Possible	Présent dans les produits de développement des clichés.
Examens et soins	Virus (classement Circ)	Possible	Risque d'exposition par voie cutanée (blessure, piqûre ou projections...) avec des fluides biologiques (sang, salive). Voir note (4) en bas de page.
	Perchloroéthylène	Possible	Substance présente dans les préparations servant à enlever certains produits d'obturation temporaire.
Pose de prothèses et restauration dentaire	Silice cristalline	Possible	Présente dans certains ciments dentaires et éventuellement dans certains abrasifs constitutifs des outils de finition.
	Virus (classement Circ)	Possible	Risque d'exposition par voie cutanée (blessure, piqure ou projections...) avec des fluides biologiques (sang, salive). Voir note (4) en bas de page.
	Béryllium	Très probable	Inhalation possible de particules métalliques lors des opérations d'ajustement et de finition de prothèses ou d'armatures métalliques.
	Cadmium	Possible	
	<i>Cobalt</i>	Certaine	Voir la FAS 21 pour un avis sur la substitution du béryllium.
<i>Nickel</i>	Certaine		
Nettoyage, désinfection, stérilisation de matériel	Virus (classement Circ)	Possible	Risque d'exposition par voie cutanée lors de la manipulation de matériel souillé. Voir note (4) en bas de page.

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Elimination des déchets	Virus (classement Circ)	Possible	Risque d'exposition par voie cutanée lors de la manipulation des déchets (qui sont à éliminer en tant que Dasri). Voir note (4) en bas de page.
--------------------------------	-----------------------------------	----------	---

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

(4) Les soins dentaires peuvent donner lieu à une exposition à des virus, susceptibles de transmettre des infections, présents dans le sang ou la salive. Certains agents infectieux sont classés cancérogènes par le CIRC. Il s'agit notamment des virus des hépatites B et C, des virus de la leucémie à cellule T (type I et II), du VIH, de l'herpès virus humain n° 8, des papillomavirus de certains types. En effet, certaines infections, quand elles deviennent chroniques, peuvent évoluer vers un cancer. Par exemple, les infections chroniques par les virus des hépatites B et C évoluent parfois vers un cancer du foie.

La prévention des risques de transmission de ces agents biologiques classés cancérogènes doit être gérée comme la prévention des risques infectieux.

Pour en savoir plus

Page web du site INRS « Réglementation et classifications des agents CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/reglementation-cmr.html>

Page web du site INRS « Prévenir les risques liés aux produits CMR »

<http://www.inrs.fr/accueil/risques/chimiques/cancerogenes-mutagenes/prevention-cmr.html>

Page web du site INRS « Cabinets dentaires ».

<http://www.inrs.fr/accueil/secteurs/sante/cabinet-dentaire.html>

Fiche médicale de radioprotection INRS « Radiologie dentaire. Endobuccale » (ED 4249)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%204249>

Fiche médicale de radioprotection INRS « Radiologie dentaire. Exobuccale » (ED 4251)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%204251>

Fiche d'aide à la substitution « Béryllium. Fabrication de prothèses dentaires » (FAS 21)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=FAS%2021>

Brochure INRS « Déchets infectieux. Elimination des DASRI et assimilés. Prévention et réglementation » (ED 918)

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%20918>

« Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et en stomatologie », Ministère chargé de la Santé (2006)

http://www.fsd.fr/docs/guide_prevention_infection.pdf

« Liste positive des produits désinfectants dentaires 2007-2008 ». Association française dentaire, (2007)

http://www.cclin-est.org/IMG/pdf/recommandations_LPDdentaire2007-2008.pdf

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](http://www.inrs.fr) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 25 • Mise à jour novembre 2011

Fiche disponible sur le site : www.inrs.fr